

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Personnes Agées et des Personnes Handicapées
Service Programmation et Tarification des Etablissements
127-58

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

OBJET : Désignations à l'Institut Départemental de Développement de l'Autonomie (IDDA).

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux personnes handicapées, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Conformément au code de l'action sociale et des familles, le conseil d'administration de l'institut départemental de développement de l'autonomie (IDDA) est composé de trois représentants des départements qui supportent, en tout ou partie, les frais de prise en charge des personnes accueillies.

Le mandat des administrateurs précédemment désignés, Madame Martine CROS et Madame Martine PARDI, s'achevant du fait de leur départ à la retraite, il convient de procéder à de nouvelles désignations.

Ces personnes seront remplacées respectivement par Monsieur Bernard DELON, directeur à la direction des personnes handicapées et des personnes du bel âge et par Monsieur Jean-Michel GUTHON, chef du Service de la programmation et de la tarification des établissements pour personnes handicapées.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL